Fédération Francophone
de Country Dance et Line Dance
BP 30124 - 36104 ISSOUDUN Cedex

« Passionnément Country »

Issoudun, le 30 avril 2014

Cher(e)s Président(e)s, Cher(e)s danseur(se)s,

Vous aimez la danse country ?
Vous souhaitez partager votre passion ?
Vous voulez progresser dans les techniques de danse ?
Vous voulez devenir animateur de danse country ?

Tout cela vous donne envie d'appartenir à un club, de le faire vivre. Et c'est peut-être votre cas. Alors pourquoi adhérer spécifiquement à la FFCLD alors que vous êtes déjà engagé dans votre association ? *Rien n'empêche pas l'autre*.

Tout simplement parce que la FFCLD, fédération « mutualiste », au service des clubs et des danseurs, va vous faire *apporter de la qualité* supplémentaire dans votre activité, dans votre gestion, dans l'animation de la danse mais elle va aussi vous faire *découvrir la dimension* nationale et internationale de cette passion. Elle vous permet de la partager avec plus de 18000 licenciés qui ont choisi de fédérer ensemble, de découvrir et d'accéder à toutes les formations type « Excellence et Fun » et formation d'instructeur, et à terme d'obtenir le brevet fédéral.

Cependant, vous pourriez penser que vous auriez la possibilité d'accéder à cette richesse nationale sans avoir besoin d'une fédération, ni même d'un club. La grande différence vient que la FFCLD, par sa gestion mutualiste, va vous aider à tout point de vue pour vous épanouir et réussir. Quelques exemples :

D'abord, vous accèderez à un *contrat d'assurance offrant des conditions que ni un club, ni un individu ne pourra se l'offrir à moindre coût*. Par exemple, l'assurance FFCLD permettra de vous apporter *les compléments de salaire en cas d'arrêt de travail* suite à un accident sur la piste de danse, quelque soit le lieu en France et en Europe ou aux USA/Canada …. L'assurance FFCLD apportera une couverture *« Responsabilité Civile » suffisamment élevée* (plus de 20M€) qui vous permettra d'organiser toute manifestation locale, régionale voire nationale sans contracter d'assurance complémentaire.

Ensuite, dans le cadre de la formation, la FFCLD vous organise des formations type « Excellence et Fun », qui est en fait un stage technique (différent des workshops). Elle organise également la formation d'instructeur permettant à vos animateurs d'obtenir le brevet fédéral.

Le soutien régional : Unique en la matière, *la FFCLD crée une réserve financière par région*. Fixée à 2€/licencié/région, cette réserve annuelle nationale (basée sur 18000 licenciés) est de l'ordre de 36000€, et elle apporte ainsi *un appui certain à la réalisation de projets locaux ou spécifiques*. C'est ce qui permet la venue de chorégraphes de haut niveau à des coûts extrêmement faibles, donc des workshops peu onéreux. C'est ce qui a permis d'aider financièrement Handiline, ainsi qu'à nos jeunes danseurs et danseuses à devenir champions du monde. Aucune structure ou groupement fédératif autre que la FFCLD n'est capable de « fournir » cet avantage.

Le magazine « DanseFloor »: la FFCLD publie un trimestriel rassemblant toutes les infos liées à la musique et à la danse country. Certainement le 1er magazine en diffusion en France, chaque club reçoit un exemplaire gratuitement. Les licenciés FFCLD bénéficie d'un abonnement à un tarif très préférentiel.

D'autres avantages existent, comme l'application de *réduction tarifaire dans les principaux festivals country*,
Vous trouverez en pièce jointe un tableau récapitulant tous ces avantages.

Certes, il y a une adhésion à souscrire. Elle est de 18€ (soit 1,5€/mois) par personne par an (8€ pour les moins de 18 ans). L'inscription « club » n'est que de 30€. *Vite compensée par les réductions et les avantages*, elle permet également aux clubs de *ne plus souscrire d'assurance* même celle concernant les biens mobiliers (puisque la FFCLD prend en charge l'assurance matériel à hauteur de 7500€), de ne plus souscrire *d'assurance pour «protéger» les bénévoles* (non danseurs et non adhérents) qui vous aident lors de vos soirées et manifestations. Enfin elle permet au club de *ne plus souscrire un contrat SACEM* pour le déroulement de vos cours et stages de danse (« couverture » globale, quelque soit le nombre de danseurs et de cours). L'adhésion FFBA, prise en charge intégralement par la FFCLD, assure les dirigeants du club. Tous ces avantages *permettent ainsi aux clubs de baisser leur cotisation locale* (déduction SACEM, assurances et pour certains l'adhésion FFBA).

Par ces avantages et son organisation, *la FFCLD est devenue la première structure fédérative country en France*. Sa qualité de gestion et le service rendu aux clubs et aux danseurs lui a permis d'obtenir *l'agrément ministériel «Jeunesse et Education Populaire ».* Ceci démontre ainsi le sérieux de son travail. Sa structure et son mode de fonctionnement permet d'intégrer toutes les particularités de chacun (ex : section type MJC, section municipale, décrets locaux ou autres, …).

S'appuyant sur cette qualité, la FFCLD obtient des partenariats utiles pour nos clubs, notamment auprès de médias (Country-France, Linedancer Magazine), auprès de sociétés évènementielles, de festivaliers, auprès des structures de compétition internationales, … etc.… « Notre compétition » dépasse largement nos frontières.

Aussi, comment faisons-nous pour réaliser tout cela? Tout simplement par l'effet mutualiste de notre fonctionnement et par l'engagement de responsables nationaux qui sont aussi danseurs et dirigeants d'associations locales.

En conclusion, *rejoindre la FFCLD est certainement une chance, un atout pour le danseur et le club, une opportunité pour l'animateur*. Votre problème particulier trouvera certainement une solution au sein de la FFCLD, vous n'êtes plus seul. Mais rejoindre la FFCLD, c'est aussi adhérer à sa charte éthique où les valeurs de respect et de partage sont primordiales et essentielles. C'est notre fondation, c'est ce qui nous permet de réussir ensemble. Sa force se tient par l'unicité de sa diversité. De plus, à côté de vous, dans votre région, des clubs FFCLD sont déjà adhérents. Un coordinateur FFCLD est là pour rapprocher les initiatives, les calendriers, vous aider au plus près face à vos problèmes, vous soutenir dans vos projets.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et dans l'espoir de vous accueillir dans cette grande famille, je vous adresse mes sincères salutations country.

Gérard Simoncello
Président National FFCLD